



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E127344

VALABLE JUSQU'AU 19/01/2026

ÉDITÉ LE 27/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2010
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 16/05/2024
7 000

Raison sociale : ENTREPRISE STEPHANE BOIDIN

14 AVENUE PASTEUR
40160 PARENTIS-EN-BORN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 521802348

Siret : 521 802 348 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0065626 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 140054425 H 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 140054425 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Téléphone : 05 58 83 90 96

Portable : 0000000000

Fax :

Site Internet : eurl-stephane-boidin.viessmann-proactif.fr

E-mail : stephane.boidin-40@orange.fr

Responsabilité légale :
BOIDIN STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10/10/2024
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	10/10/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	10/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.